

LA LETTRE 2017 DE LA **CRÉATION D'ENTREPRISE** EN ILE-DE-FRANCE

2016, année record pour les créations d'entreprises en Ile-de-France

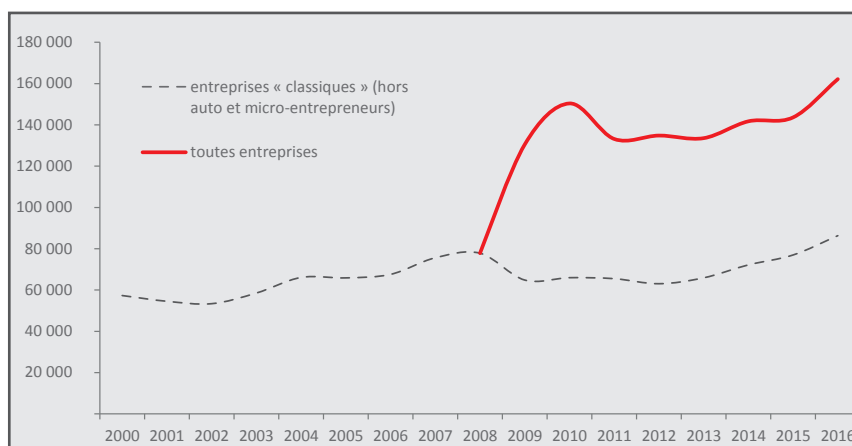


En 2016, 162 150 entreprises ont été créées en Ile-de-France, un nombre jamais atteint par le passé. Ce phénomène, purement francilien, est dû autant aux créations d'entreprises « classiques » qu'aux micro-entrepreneurs. Traditionnellement portées par les services, les créations franciliennes ont été marquées par l'explosion du nombre d'entreprises spécialisées dans la livraison. Toutefois, cette dynamique profite surtout à la capitale et à la petite couronne, et moins à la grande couronne francilienne.

En 2016, 162 150 entreprises ont été créées en Ile-de-France, soit 12,9 % de plus que l'année précédente ; c'est la plus forte progression enregistrée depuis 6 ans. Il s'agit d'un phénomène propre à la région francilienne, les créations d'entreprises n'ayant augmenté en province que de 2,7 % durant la même période.

Les immatriculations de micro-entrepreneurs ont fortement progressé (+ 13,8 %) en Ile-de-France, après le recul enregistré en 2015 (- 7,7 %), confirmant le succès du régime du micro-entrepreneur dans la région, après première année durant laquelle les créateurs ont semblé observer ce nouveau régime. En effet, en province les immatriculations sous ce régime ont reculé de - 6,2 % en 2016, faisant suite à la baisse importante de 2015 (- 25,8 %). Désormais, 46,8 % des

Evolution du nombre d'entreprises créées en Ile-de-France entre 2000 et 2016

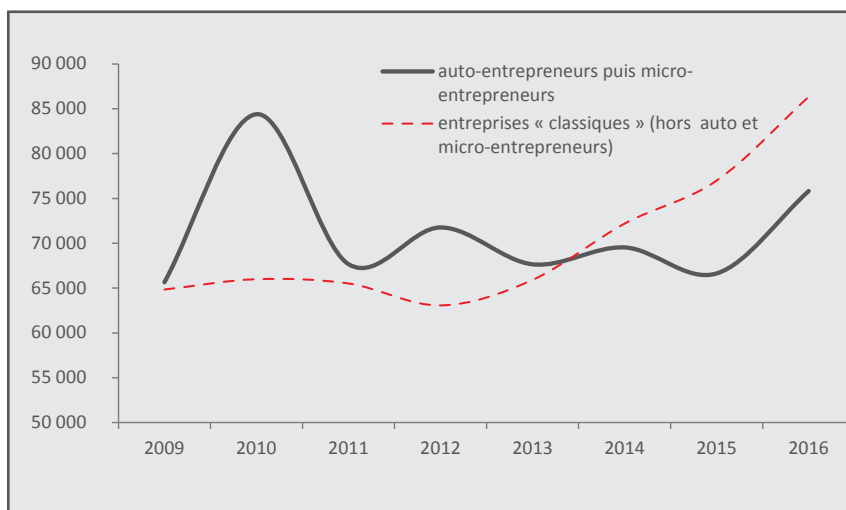


Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements 2016

créations d'entreprises en Ile-de-France sont le fait de micro-entrepreneurs contre 40,2 % en province. Malgré cela, la part des micro-entrepreneurs est nettement inférieure à celle auparavant occupée par les auto-entrepreneurs (qui ont précédé les micro-entrepreneurs jusqu'en 2015) : en 2010, l'année la plus faste pour le régime des auto-entrepreneurs, ces derniers représentaient 56,1 % des créations.

Les entreprises « classiques » (hors micro-entrepreneurs) ont également connu une progression importante : + 12,1 % (supérieure à celle observée en province : + 9,0 %), confirmant la tendance à la hausse observée depuis 2012. Ainsi, en 2016, 23 300 entreprises classiques de plus qu'en 2012 ont vu le jour en Ile-de-France.

Evolution du nombre d'entreprises créées en Ile-de-France entre 2009 et 2016 : auto-entrepreneurs puis micro-entrepreneurs et « entreprises classiques »



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements 2016

LE DYNAMISME DES CREATIONS PORTÉ PAR LES ENTREPRISES DE TRANSPORTS

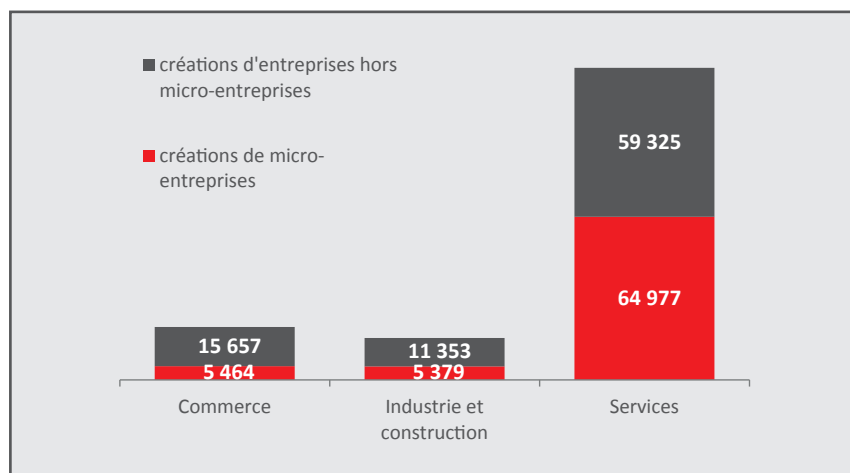
Plus des trois-quarts de ces nouvelles entreprises sont des entreprises de services (76,7 %) ; viennent ensuite les commerces (13,0 %), la construction (7,8 %) et enfin l'industrie (2,5 %).

La part des micro-entreprises parmi les créations varie fortement selon les secteurs d'activité : de 25,9 % pour le commerce à 52,3 % pour les entreprises de services (28,7 % pour la construction et 42,9 % pour les entreprises industrielles).

Le régime des micro-entrepreneurs s'applique uniquement aux entreprises individuelles. Or les commerces sont enclins à embaucher en cas de croissance du chiffre d'affaires, c'est pourquoi ce régime rencontre un succès moindre auprès des entreprises commerciales. Conséquence du succès important obtenu par le régime du micro-entrepreneur parmi les entreprises de services : les services représentent 86,7 % des créations de micro-entreprises et seulement 68,7 % des entreprises classiques.

Par rapport à l'année précédente, l'évolution du nombre de créations diffère énormément selon les sec-

Nombre de créations d'entreprises en Ile-de-France, par secteur d'activité



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements 2016

teurs d'activité : les créations de commerces sont stables (+ 1,2 %), celles d'entreprises industrielles et de la construction sont en baisse (respectivement - 0,3 % et - 3,3 %), tandis que celles des entreprises de services progressent (+17,7 %). Fait notable, le nombre de créations dans le secteur d'activité « activités de poste et de courrier » explose : le nombre de micro-entreprises créées passe de 2 725 à 8 896 et les nouvelles entre-

prises classiques de 109 à 589, soit des progressions de + 226 % et + 440 % ! Ainsi, ce secteur d'activité représente à lui seul 35,9 % de l'augmentation des créations d'entreprises en Ile-de-France en 2016. Cette progression s'explique par le développement spectaculaire du nombre de coursiers livrant à vélo des plats cuisinés pour le compte d'entreprises telles que Deliveroo, Foodora ou encore UberEats à partir de l'année 2016.

LES NOUVELLES ENTREPRISES SONT SOIT DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES - DONT 78 % DE MICRO-ENTREPRENEURS - SOIT DES SARL OU DES SAS

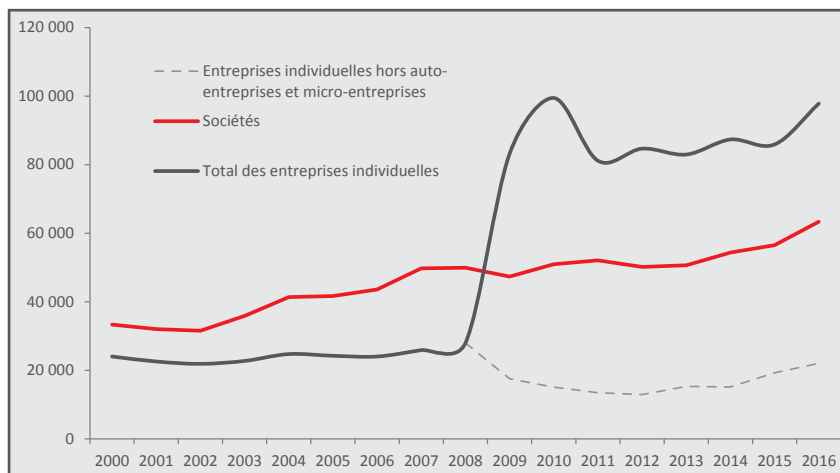
Parmi les 162 155 entreprises créées en Ile-de-France en 2016, deux statuts juridiques ont été privilégiés par les créateurs : les entrepreneurs individuels (98 100) et les sociétés commerciales (62 860) ; ces deux statuts regroupent 99,2 % des entreprises créées durant l'année écoulée.

Les entrepreneurs individuels sont les plus nombreux (60,5 % des créations d'entreprises) : les micro-entreprises (75 820 créations en 2016) étant obligatoirement des entreprises individuelles, elles contribuent fortement au succès de ces dernières. Le statut juridique de l'entreprise individuelle se subdivise en neuf catégories ; trois d'entre elles totalisent 95,6 % des créations sous ce statut : les professions libérales (50 235), les commerçants (28 230) et les artisans (15 215).

Deux types de sociétés regroupent 99,0 % des sociétés créées en Ile-de-France : 40 400 sociétés par actions simplifiées (SAS) et 21 840 sociétés à responsabilité limitée (SARL).

Entre 2000 et 2015, le nombre de sociétés a régulièrement progressé (en moyenne + 4,1 % par an), tandis que les entreprises individuelles ont connu une expansion à partir de 2009 avec

Evolution du nombre d'entreprises créées en Ile-de-France entre 2000 et 2016, selon la catégorie juridique



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements 2016

une multiplication par 3 du nombre de créations, passant de 27 950 en 2008 à 83 160 en 2009. Cette évolution est radicalement différente de l'année 2015 où un effet de vases communicants s'était opéré au sein des entreprises individuelles : le passage du régime de l'auto-entrepreneur à celui du micro-entrepreneur avait entraîné une baisse des créations sous ce

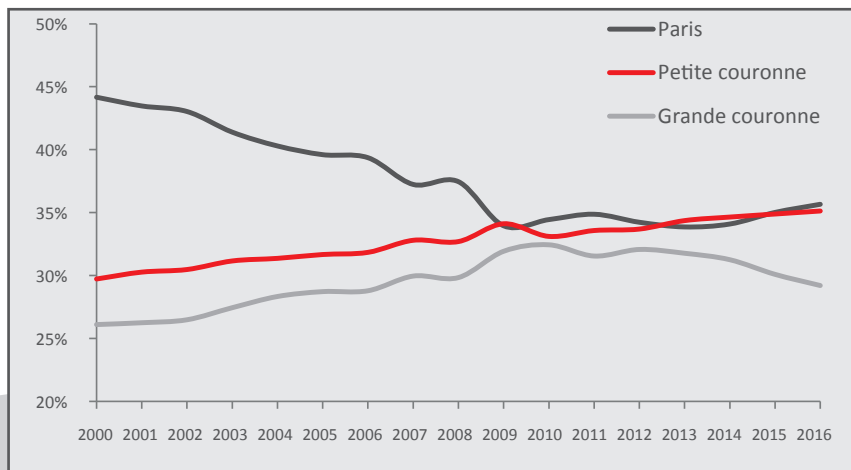
régime et dans le même temps les créations d'entreprises individuelles « classiques » (hors régime de l'auto ou micro-entrepreneur) avaient augmenté. En 2016, toutes les créations d'entreprises individuelles progressent sous tous les régimes : + 13,8 % pour les micro-entrepreneurs et + 14,2 % pour les entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs.

LA GRANDE COURONNE MOINS DYNAMIQUE QUE LE RESTE DE LA RÉGION

Le dynamisme des créations d'entreprises varie selon les territoires franciliens : le nombre de créations progresse moins rapidement en grande couronne (+ 9,6 %) qu'en petite couronne (+ 13,7 %) et surtout qu'à Paris (+ 15,0 %). Ainsi la part de la grande couronne au sein des créations d'entreprises franciliennes poursuit son recul, passant sous la barre des 30 % (29,2 % exactement) pour la première fois depuis 10 ans.

Cette baisse s'explique par une faible progression du nombre de créations sous le régime du micro-entrepreneur (+ 4,1 %), lorsque les autres territoires sont beaucoup plus dynamiques : + 13,1 % pour la petite couronne et + 23,5 % pour Paris.

Evolution du nombre d'entreprises créées en Ile-de-France entre 2000 et 2016, selon le territoire



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements 2016

Rapporté au stock d'entreprises existant, l'Ile-de-France a un taux de création supérieur à celui observé en province (15,3 % contre 11,9 %). Là encore, la grande couronne apparaît moins dynamique que la petite couronne : les trois départements de petite couronne sont ceux qui ont les plus forts taux de créations (entre 16,9 % et 18,3 %), viennent ensuite les quatre départements de grande couronne (entre 14,8 % et 16,9 %). Paris a traditionnellement le taux de création le plus faible (13,5 %) du fait de son important tissu d'entreprises existant : 429 383 entreprises dans la capitale.

Taux de créations d'entreprises en Ile-de-France, par territoire

Taux de création

Paris	13,5%
Hauts-de-Seine	16,9%
Seine-Saint-Denis	18,3%
Val-de-Marne	18,0%
Petite Couronne	17,6%
Seine-et-Marne	14,8%
Yvelines	14,9%
Essonne	15,8%
Val-d'Oise	16,9%
Grande Couronne	15,5%
Ile-de-France	15,3%
Province	11,9%
France	12,7%

Sources : Insee, répertoire des entreprises et des établissements, Sirene 2016

LES CREATEURS D'ENTREPRISES : QUI SONT-ILS ?

(entreprises créées en 2014, sauf mentions il s'agit d'entreprises « classiques »)

45 % des créateurs d'entreprises « classiques » ont 40 ans ou plus (64 % pour les créateurs d'auto-entreprises).

Avant la création, 67 % des créateurs d'entreprise étaient salariés, indépendants, déjà chefs d'entreprises ou fonctionnaires (hors auto/micro entrepreneurs).

29 % d'entre eux ont un diplôme inférieur au baccalauréat et 57 % sont diplômés de l'enseignement supérieur.

LEURS OBJECTIFS ET MOTIVATIONS :

60 % des créateurs d'entreprise franciliens ont pour objectif principal d'assurer leur propre emploi.

55 % souhaitent être indépendants.

40 % souhaitent entreprendre et affronter de nouveaux défis.

21 % souhaitent augmenter leurs revenus.

LES AUTO-ENTREPRENEURS :

Les primo-créateurs représentent 74 % des autoentrepreneurs pour qui l'auto-entreprise est l'activité principale.

39 % des auto-entrepreneurs sont des salariés, étudiants ou retraités qui ont créé leur entreprise au titre d'une activité de complément.

Avant la création, près de 27 % des auto-entrepreneurs étaient au chômage.

QUELLES SONT LEURS ENTREPRISES ?

32 % des entreprises (hors auto-entreprises) créées en Ile-de-France le sont avec au moins 16 000 euros.

Le régime de l'auto-entrepreneur n'exigeant pas de capital de départ, 59 % des auto-entreprises démarrent avec un capital nul.

QUELLES SONT LEURS DIFFICULTÉS ?

73 % des créateurs franciliens déclarent avoir rencontré des difficultés à la création :

16 % des créateurs d'entreprise déclarent avoir rencontré des difficultés pour choisir un statut ou un régime pour l'entreprise.

10 % ont eu des difficultés à embaucher du personnel qualifié.

17 % à établir des contacts avec la clientèle.

20 % à obtenir un financement.

QUI LES SOUTIENT ?

32 % bénéficient de l'aide de leur entourage personnel.

13 % de l'aide de leur conjoint.

14 % des créateurs d'entreprises ont recours à une structure dédiée à la création d'entreprise telle que les Chambres de commerce et d'industrie ou des métiers.

Pour en savoir plus :

Moins de chômeurs et plus de diplômés chez les créateurs d'entreprises franciliens, étude réalisée par le Crocis et l'Insee Ile-de-France ; auteurs Yves BURFIN, Isabelle SAVELLI-THIAULT, Céline CALVIER (Insee Île-de-France).

Auto-entrepreneurs en Île-de-France : un régime devenu moins attractif, mais prisé par les jeunes et les femmes, étude réalisée par le Crocis et l'Insee Ile-de-France ; auteurs Yves BURFIN, Isabelle SAVELLI-THIAULT, Céline CALVIER (Insee Île-de-France).

LE RÉGIME « AUTO-ENTREPRENEUR » EST REBAPTISÉ « MICRO ENTREPRENEUR ».

Durant les années 2014 et 2015, de nombreuses modifications ont été apportées au régime de l'auto-entrepreneur. Désormais intitulé « micro-entrepreneur », il désigne une entreprise individuelle (EI) qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS).

LE STATUT DE MICRO-ENTREPRENEUR :

- simplifie le calcul des cotisations sociales et des impôts, qui devient un pourcentage du chiffre d'affaires ;
- lie le paiement des cotisations sociales et de l'IR à la réalisation d'un chiffre d'affaires ;
- crée une nouvelle période de paiement des cotisations sociales, en quasi simultanéité du chiffre d'affaires obtenu.

LES MICRO-ENTREPRENEURS :

- bénéficient d'un régime social et fiscal simplifié, allégé et peu complexe en termes de formalisme et de déclaration ;
- en termes de protection sociale obligatoire, sont travailleurs non-salariés (indépendants), et sont déclarés auprès du Régime Social des Indépendants, le RSI.

Deux options fiscale et sociale sont disponibles pour les micro-entrepreneurs (notamment en fonction du revenu fiscal de référence du foyer) :

Deux options fiscale et sociale sont disponibles pour les micro-entrepreneurs (notamment en fonction du revenu fiscal de référence du foyer) :

- Le régime « micro fiscal simplifié » appelé aussi « prélèvement libératoire » : le micro-entrepreneur peut régler chaque mois les sommes dont il est redevable au titre de l'impôt et des cotisations sociales (entre 14,3 % et 25,1 % du chiffre d'affaires, selon l'activité - exemple pour commerce de cycles : 13,3 % du CA pour charges sociales + 1 % pour les impôts : 14,3 % du CA).
- Le régime de la « micro-entreprise » : pour les charges sociales, la déclaration d'activité de micro-entrepreneur entraîne automatiquement l'option pour le régime micro-social simplifié.

Le régime micro-social simplifié est une modalité de règlement simplifié des cotisations et contributions sociales qui consiste en un paiement mensuel ou trimestriel.

Il remplace les charges sociales obligatoires des travailleurs indépendants. Son montant est calculé en appliquant un taux forfaitaire au chiffre d'affaires ou montant de recettes réellement encaissé : s'il est nul, il n'y a aucun prélèvement.

Les charges sociales calculées sont définitives et ne feront pas l'objet de régularisation contrairement aux modalités de calcul classiques.

Pour les impôts : le chiffre d'affaires de l'activité est intégré à la déclaration complémentaire d'impôt sur le revenu du micro-entrepreneur, duquel l'administration fiscale déduit forfaitairement un abattement pour charges, qui varie selon l'activité exercée (respectivement 71 % du CA pour les activités d'achat revente, ou de fourniture de logement, 50 % du CA pour les activités de services, 34 % pour les activités libérales).

Le micro-entrepreneur doit également payer :

- une contribution à la formation professionnelle calculée en pourcentage de son chiffre d'affaires selon les taux suivants : 0,10 % pour les commerçants, 0,20 % pour les professionnels libéraux, 0,30 % (0,17 % en Alsace) pour les artisans ;
- une taxe pour frais de Chambre de commerce et d'industrie ou de Métiers et de l'Artisanat, selon qu'il est artisan ou commerçant ;
- la Contribution Economique Territoriale (CET)

Le micro-entrepreneur n'est pas assujéti à la TVA : il facture ses prestations hors taxes sans récupérer la TVA sur ses achats ou ses investissements.

Pour en savoir plus : <http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/creation/auto-entrepreneur-micro-entrepreneur>

Nombre de créations d'entreprises

	2014			2015			2016		
	Entreprises (hors auto-entrepreneurs et micro-entrepreneurs)	Auto-entrepreneurs puis micro-entrepreneurs	Total entreprises	Entreprises (hors micro-entrepreneurs)	Micro-entrepreneurs	Total entreprises	Entreprises (hors micro-entrepreneurs)	Micro-entrepreneurs	Total entreprises
Ile-de-France	69 532	72 190	141 722	76 988	66 634	143 622	86 335	75 820	162 155
Glissement annuel*	5,5 %	6,7 %	6,1 %	10,7 %	-7,7 %	1,3 %	12,1 %	13,8 %	12,9 %
Paris	26 337	21 982	48 319	28 258	22 033	50 291	30 612	27 217	57 829
Glissement annuel*	7,4 %	6,1 %	6,8 %	7,3 %	0,2 %	4,1 %	8,3 %	23,5 %	15,0 %
Petite couronne	23 138	25 964	49 102	25 878	24 230	50 108	29 563	27 401	56 964
Glissement annuel*	5,3 %	8,5 %	7,0 %	11,8 %	-6,7 %	2,0 %	14,2 %	13,1 %	13,7 %
Grande couronne	20 057	24 244	44 301	22 852	20 371	43 223	26 160	21 202	47 362
Glissement annuel*	3,2 %	5,4 %	4,4 %	13,9 %	-16,0 %	-2,4 %	14,5 %	4,1 %	9,6 %
France hors IdF	197 808	211 264	409 072	224 712	156 766	381 478	244 865	146 980	391 845
Glissement annuel*	0,3 %	1,9 %	1,1 %	13,6 %	-25,8 %	-6,7 %	9,0 %	-6,2 %	2,7 %
France	267 340	283 454	550 794	301 700	223 400	525 100	331 200	222 800	554 000
Glissement annuel*	1,6 %	3,1 %	2,4 %	12,9 %	-21,2 %	-4,7 %	9,8 %	-0,3 %	5,5 %

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements 2016

* évolution par rapport à l'année précédente

Nombre de créations d'entreprises par département en Ile-de-France

	2014			2015			2016		
	Entreprises (hors auto-entrepreneurs et micro-entrepreneurs)	Auto-entrepreneurs puis micro-entrepreneurs	Total entreprises	Entreprises (hors micro-entrepreneurs)	Micro-entrepreneurs	Total entreprises	Entreprises (hors micro-entrepreneurs)	Micro-entrepreneurs	Total entreprises
Paris (75)	26 337	21 982	48 319	28 258	22 033	50 291	30 612	27 217	57 829
Glissement annuel*	7,4 %	6,1 %	6,8 %	7,3 %	0,2 %	4,1 %	8,3 %	23,5 %	15,0 %
Hauts-de-Seine (92)	8 506	10 176	18 682	9 609	9 691	19 300	11 036	11 328	22 364
Glissement annuel*	3,7 %	6,8 %	5,4 %	13,0 %	-4,8 %	3,3 %	14,9 %	16,9 %	15,9 %
Seine-Saint-Denis (93)	8 458	8 546	17 004	9 491	7 923	17 414	10 632	8 792	19 424
Glissement annuel*	6,1 %	12,5 %	9,2 %	12,2 %	-7,3 %	2,4 %	12,0 %	11,0 %	11,5 %
Val-de-Marne (94)	6 174	7 242	13 416	6 778	6 616	13 394	7 895	7 281	15 176
Glissement annuel*	6,6 %	6,3 %	6,5 %	9,8 %	-8,6 %	-0,2 %	16,5 %	10,1 %	13,3 %
Seine-et-Marne (77)	5 041	5 967	11 008	5 749	4 849	10 598	6 377	4 951	11 328
Glissement annuel*	2,1 %	1,0 %	1,5 %	14,0 %	-18,7 %	-3,7 %	10,9 %	2,1 %	6,9 %
Yvelines (78)	5 168	7 266	12 434	5 933	6 395	12 328	6 642	6 625	13 267
Glissement annuel*	4,5 %	5,6 %	5,1 %	14,8 %	-12,0 %	-0,9 %	12,0 %	3,6 %	7,6 %
Essonne (91)	4 820	5 586	10 406	5 278	4 554	9 832	6 040	4 856	10 896
Glissement annuel*	4,1 %	9,9 %	7,1 %	9,5 %	-18,5 %	-5,5 %	14,4 %	6,6 %	10,8 %
Val-d'Oise (95)	5 028	5 425	10 453	5 892	4 573	10 465	7 101	4 770	11 871
Glissement annuel*	2,1 %	5,8 %	4,0 %	17,2 %	-15,7 %	0,1 %	20,5 %	4,3 %	13,4 %

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements 2016

* évolution par rapport à l'année précédente

Nombre de créations d'entreprises par secteur d'activité

	2014			2015			2016		
	Entreprises (hors auto- entrepreneurs et micro- entrepreneurs)	Auto- entrepreneurs puis micro- entrepreneurs	Total entre- prises	Entreprises (hors micro- entrepreneurs)	Micro- entre- preneurs	Total entre- prises	Entreprises (hors micro- entrepreneurs)	Micro- entre- preneurs	Total entre- prises
COMMERCE	12 158	10 390	22 548	14 768	6 099	20 867	15 657	5 464	21 121
Glissement annuel*	3,6 %	- 3,9 %	0,0 %	21,5 %	- 41,3 %	- 7,5 %	6,0 %	- 10,4 %	1,2 %
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	1 500	1 164	2 664	1 863	878	2 741	1 976	768	2 744
Glissement annuel*	10,3 %	0,6 %	5,8 %	24,2 %	- 24,6 %	2,9 %	6,1 %	- 12,5 %	0,1 %
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	4 875	1 265	6 140	5 193	931	6 124	5 588	602	6 190
Glissement annuel*	2,4 %	- 16,4 %	- 2,1 %	6,5 %	- 26,4 %	- 0,3 %	7,6 %	- 35,3 %	1,1 %
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	5 783	7 961	13 744	7 712	4 290	12 002	8 093	4 094	12 187
Glissement annuel*	2,9 %	- 2,3 %	- 3,4 %	33,4 %	- 46,1 %	- 12,7 %	4,9 %	- 4,6 %	1,5 %
INDUSTRIE & CONSTRUCTION	11 727	8 839	20 566	10 849	6 331	17 180	11 353	5 379	16 732
Glissement annuel*	- 2,1 %	9,4 %	2,6 %	- 7,5 %	- 28,4 %	- 16,5 %	4,6 %	- 15,0 %	- 2,6 %
Industrie	1 859	2 778	4 637	2 145	1 922	4 067	2 315	1 739	4 054
Glissement annuel*	- 0,4 %	11,2 %	6,2 %	15,4 %	- 30,8 %	- 12,3 %	7,9 %	- 9,5 %	- 0,3 %
Construction	9 868	6 061	15 929	8 704	4 409	13 113	9 038	3 640	12 678
Glissement annuel*	- 2,4 %	8,6 %	1,5 %	- 11,8 %	- 27,3 %	- 17,7 %	3,8 %	- 17,4 %	- 3,3 %
SERVICES	45 644	52 964	98 608	51 371	54 204	105 575	59 325	64 977	124 302
Glissement annuel*	8,2 %	8,6 %	8,4 %	12,5 %	2,3 %	7,1 %	15,5 %	19,9 %	17,7 %
Transports et entreposage	3 618	4 751	8 369	6 274	7 542	13 816	9 287	12 854	22 141
Glissement annuel*	27,2 %	112,2 %	64,6 %	73,4 %	58,7 %	65,1 %	48,0 %	70,4 %	60,3 %
Hébergement et restauration	3 722	1 066	4 788	3 967	852	4 819	4 341	1 319	5 660
Glissement annuel*	8,1 %	13,5 %	9,3 %	6,6 %	- 20,1 %	0,6 %	9,4 %	54,8 %	17,5 %
Information et communication	5 683	6 323	12 006	6 236	5 749	11 985	7 103	5 980	13 083
Glissement annuel*	12,8 %	- 7,4 %	1,1 %	9,7 %	- 9,1 %	- 0,2 %	13,9 %	4,0 %	9,2 %
Activités financières et d'assurance	3 342	740	4 082	3 818	726	4 544	4 158	735	4 893
Glissement annuel*	7,6 %	11,8 %	8,4 %	14,2 %	- 1,9 %	11,3 %	8,9 %	1,2 %	7,7 %
Activités immobilières	3 074	913	3 987	3 271	838	4 109	3 776	818	4 594
Glissement annuel*	4,3 %	47,3 %	11,8 %	6,4 %	- 8,2 %	3,1 %	15,4 %	- 2,4 %	11,8 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	13 713	18 002	31 715	14 255	18 568	32 823	15 948	21 706	37 654
Glissement annuel*	7,4 %	6,2 %	6,7 %	4,0 %	3,1 %	3,5 %	11,9 %	16,9 %	14,7 %
Activités de services administratifs et de soutien	4 056	5 056	9 112	4 419	4 053	8 472	4 984	4 103	9 087
Glissement annuel*	7,2 %	10,1 %	8,8 %	8,9 %	- 19,8 %	- 7,0 %	12,8 %	1,2 %	7,3 %
Enseignement	1 153	6 014	7 167	1 187	5 614	6 801	1 466	6 239	7 705
Glissement annuel*	- 0,5 %	6,4 %	5,3 %	2,9 %	- 6,7 %	- 5,1 %	23,5 %	11,1 %	13,3 %
Santé humaine et action sociale	3 855	2 613	6 468	4 411	3 057	7 468	4 470	3 671	8 141
Glissement annuel*	0,5 %	5,7 %	2,6 %	14,4 %	17,0 %	15,5 %	1,3 %	20,1 %	9,0 %
Arts, spectacles et activités récréatives	1 144	3 271	4 415	1 168	3 576	4 744	1 297	3 794	5 091
Glissement annuel*	6,7 %	- 7,3 %	- 4,0 %	2,1 %	9,3 %	7,5 %	11,0 %	6,1 %	7,3 %
Autres activités de services	2 284	4 215	6 499	2 365	3 629	5 994	2 495	3 758	6 253
Glissement annuel*	3,4 %	- 1,3 %	0,3 %	3,5 %	- 13,9 %	- 7,8 %	5,5 %	3,6 %	4,3 %

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements 2016

* évolution par rapport à l'année précédente

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08

tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr

Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.cci-paris-idf.fr

Directeur de la publication : Etienne GUYOT
 Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE
 Responsable du CROCIS : Isabelle SAVELLI-THIAULT
 Industrie - Démographie d'entreprise : Yves BURFIN
 Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILIER
 Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
 Services : Bénédicte GUALBERT
 Veille économique : Marielle GUERARD ; Alice TAVERNY
 PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX
 Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT



un observatoire de la

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE